



Communiqué de presse – 10 mars 2025

Valorisation et segmentation des vins Pays d'Oc IGP au cœur des enjeux 2025

Le lundi 10 mars 2025, à Adge, l'Assemblée Générale du Syndicat des producteurs de l'IGP Pays d'Oc a marqué une **étape décisive dans l'évolution du label vers une véritable marque d'origine**.

Lancée en 2024, cette nouvelle stratégie de segmentation vise à structurer l'ensemble de la filière, de la production à la commercialisation, en s'appuyant sur trois leviers clés de création de valeur : la vigne, le vin et la vente. Baptisée la stratégie des « 3V », elle poursuit la différenciation par les cépages **en intégrant une distinction par la qualité, avec pour objectif d'adapter chaque vin aux attentes spécifiques de chaque marché et d'optimiser ainsi sa valorisation**.

Ce travail, qui aboutira à l'horizon 2028, répond aux évolutions des modes de consommation et renforcera durablement la position de l'IGP Pays d'Oc sur la scène viticole internationale.

"L'IGP Pays d'Oc est un patrimoine collectif ancré dans une origine que nous devons protéger et valoriser. C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui d'Oc une véritable marque. Ce constat, nous l'avons posé l'an dernier, et cette année, nous allons œuvrer en ce sens. Garantir la non-substituabilité de nos vins, c'est défendre le revenu agricole et assurer la pérennité de nos exploitations viticoles régionales. Notre ambition est claire : faire rayonner l'IGP Pays d'Oc et aller à la rencontre de chaque consommateur, en France comme à l'international."

Jacques Gravegeal, président du Syndicat des producteurs de l'IGP Pays d'Oc

La force des volumes

Depuis 60 ans, la consommation de vin en France a profondément évolué sous l'effet des politiques de santé publique, des changements alimentaires et d'un contexte économique marqué par l'inflation.

Pour relever ces défis, l'IGP Pays d'Oc a amorcé une **transition qualitative**, garantissant aux consommateurs un produit contrôlé et certifié : 100 % des producteurs sont vérifiés et 100 % des cuvées dégustées.

Produisant chaque année jusqu'à 6 millions d'hectolitres, soit 800 millions de bouteilles, **l'IGP Pays d'Oc reste compétitive** grâce à ses volumes importants de vins sous signes officiels de qualité (IGP) et à une offre diversifiée de 58 cépages.

Ce positionnement lui permet de **faire face à une crise conjoncturelle**, contrairement à d'autres régions viticoles où les difficultés sont majoritairement structurelles. **Pour garantir cette sortie de crise, assurer la pérennité du vignoble et créer de la valeur sur les marchés, l'IGP Pays d'Oc doit toutefois adapter son offre aux attentes des consommateurs et aux débouchés disponibles.**

La marque d'origine « Oc » en cours de structuration

L'IGP Pays d'Oc se distingue par sa capacité à répondre aux attentes variées des consommateurs grâce à une large gamme de vins, allant du vin plaisir aux cuvées gastronomiques. **Pour proposer le bon rapport qualité / prix / produit, l'IGP Pays d'Oc a engagé en 2024 une transformation majeure :**

coupler un simple label à une marque d'origine reconnue. Cette évolution vise à rendre les vins « non substituables » grâce à un positionnement unique et une segmentation fine, analysant le potentiel de chaque parcelle et de chaque vin en fonction des marchés. **Ce travail de segmentation permettra d'anticiper les mutations de consommation et climatiques**, de diversifier les débouchés et d'améliorer la valorisation des vins pour assurer un revenu stable aux vignerons.

En 2025 - 2026, un diagnostic des parcelles sera mené pour optimiser la production et la gestion des ressources, tandis que l'offre viticole s'adaptera aux tendances du marché (montée en gamme, vins bio, réduction des volumes rouges). De nouveaux outils de pilotage, des formations et la diversification des circuits viendront renforcer la distribution et la commercialisation des vins.

Cette stratégie, fondée sur les « 3V » (Vigne, Vin, Vente), intègre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. **La nouvelle marque d'origine « Oc » devrait être officiellement lancée en 2027-2028, ouvrant une nouvelle ère pour la filière viticole régionale.**

L'innovation, au cœur de la transformation

Dans le cadre de son évolution de label à marque, l'IGP Pays d'Oc intensifie ses efforts en matière d'innovation. L'une des avancées majeures est la **révision du cahier des charges, permettant désormais la commercialisation de vins à 9°C**, une réponse directe à la demande croissante pour des vins plus légers et en phase avec les nouvelles tendances de consommation.

L'IGP Pays d'Oc renforce également son engagement en faveur du développement durable à travers des initiatives concrètes : **réduction des déchets, réemploi des bouteilles et gestion optimisée des ressources, notamment en eau.** Cette approche globale vise à garantir la compétitivité et la pérennité de la filière.

Par ailleurs, l'offre s'enrichit avec l'intégration de **deux nouvelles mentions complémentaires** : IGP Cité de Carcassonne et IGP Côteaux de Narbonne, qui apportent une segmentation territoriale supplémentaire et valorisent la diversité du vignoble.

L'innovation passe aussi par la communication. Avec la campagne d'affichage "**Libres**", l'IGP Pays d'Oc met en lumière les hommes et les femmes de la filière, racontant leur histoire, leur passion et leur engagement. En résonance avec les attentes des consommateurs d'aujourd'hui, en quête d'authenticité et de sens, cette initiative valorise une viticulture audacieuse et responsable. Associée aux innovations produits – **vins légers et frais, cocktails à base de vin, nouveaux formats** –, cette dynamique confirme la capacité de l'IGP Pays d'Oc à anticiper les évolutions du marché et à conquérir de nouveaux consommateurs.



A propos

Depuis 2009, les vins Pays d'Oc bénéficient de l'Indication Géographique Protégée (IGP), signe officiel de qualité. Les vins de cépages sont le socle identitaire des Pays d'Oc avec 58 cépages autorisés dans son cahier des charges. 100% des vins Pays d'Oc IGP sont dégustés et certifiés.

Avec une production de 6 millions d'hectolitres soit l'équivalent de 800 millions de bouteilles dans les 3 couleurs, l'IGP Vins Pays d'Oc représente plus de 50% de la production viticole du Languedoc Roussillon. Elle est leader des exportations des vins français, en volume. Situé en arc de cercle le long de la Méditerranée, des Pyrénées-Orientales à la Camargue et s'étendant jusqu'à 6 communes du sud de la Lozère, le vignoble du Pays d'Oc se déploie sur 120 000 hectares entre mer et montagne. 13 000 vignerons (caves particulières et coopératives) et 350 metteurs en marché sont les héritiers de 26 siècles d'histoire viticole de cette région. Mesurant la nécessité de préserver son territoire viticole dans le respect humain, IGP Vins Pays d'Oc soutient la démarche de ses vignerons et entreprises avec le programme de développement durable et de RSE Pays d'Oc Vineyard In Progress®.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdoc-wines.com/>